

CRÉER SA SIGNATURE INSTITUTIONNELLE DANS ZIMBRA

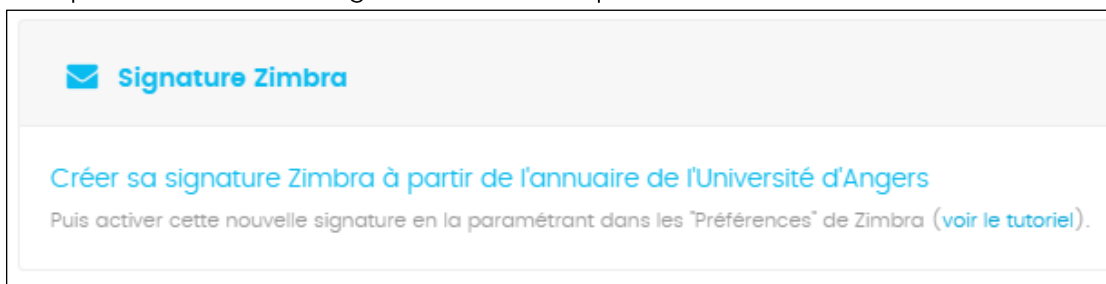
Ce tutoriel explique comment créer sa signature institutionnelle dans Zimbra.
Seulement pour les personnels ayant accès à Zimbra.

Mise en place

Aller sur le Guichet Numérique Personnel « ENT » :

> dans la rubrique « Mon profil », choisissez « Mon compte », puis « Signature Zimbra ».

> cliquez sur « Créer sa signature Zimbra à partir de l'annuaire de l'Université d'Angers ».



Une maquette de votre signature a été créée automatiquement.

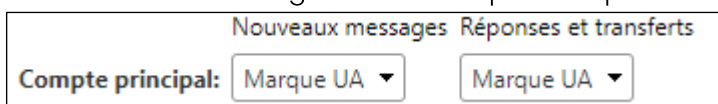
Rouvrez maintenant votre Zimbra pour la découvrir et la compléter si besoin.
(Si Zimbra était déjà ouvert, il faut le fermer puis le rouvrir).

Dans Zimbra, aller sur l'onglet « Préférences » puis « Signatures ».

Vous découvrez votre nouvelle signature « Marque UA ».

Veuillez vérifier les informations et renseigner votre fonction à la place de « Fonction à Saisir ».

Puis attribuer votre signature « Marque UA » pour votre compte principal :



Enregistrer

Si vous changez de service ou de composante vous pouvez régénérer votre signature en retournant sur le Guichet Numérique Personnel > Mon profil.